

Histoire - Leçon n°1

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

L'histoire est le récit, exact et fondé sur des preuves, des faits qui se sont déroulés dans un passé plus ou moins reculé, alors que la mémoire est le rapport qu'un individu, un groupe ou une société entretient avec son passé. Les mémoires sont donc forcément diverses et changeantes dans le temps. C'est le cas des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France : en 1945, les mémoires de la guerre qui vient de se terminer sont dominées par le résistancialisme, cette idéologie selon laquelle les Français se sont constamment battus contre l'occupant allemand. Aujourd'hui, ces mêmes mémoires sont beaucoup plus éclatées et dominées par le souvenir de la Shoah. Comment se sont-elles formées et se sont-elles transformées depuis 1945 ? Quel rôle les historiens ont-ils joué dans leur formation et dans leurs transformations ?

Première partie : Une mémoire officielle et sélective (1945-1970)

1. La naissance du « résistancialisme »

a) De Gaulle est le principal inventeur de cette mémoire glorieuse de la guerre. Le célèbre discours (« Paris libéré, ... ») qu'il prononce **le 25 août 1944** à l'Hôtel de ville de Paris impose une vision de la France dans le conflit très avantageuse (elle s'est libérée elle-même) mais très partielle, puisqu'elle fait disparaître aussi bien les heures sombres de la collaboration que l'aide décisive des Alliés. De Gaulle forge cette fiction dans un but essentiellement politique : chef encore peu connu et contesté d'un gouvernement provisoire, il a besoin de l'image d'une nation unanimement résistante pour affirmer sa légitimité en France et en dehors de France.

b) La mise en place du résistancialisme est également l'œuvre du Parti communiste. Celui-ci, à la Libération, s'auto-intitule le « **Parti des fusillés** » en revendiquant 75 000 de ses militants morts pour la France. Il s'agit pour les communistes de valoriser le rôle réel qu'ils ont joué dans la Résistance et dans la libération du pays, tout en faisant oublier que, entre 1940 et 1941, leur parti s'est abstenu de toute critique contre l'occupation allemande, l'URSS de Staline étant alors alliée à l'Allemagne. Le résistancialisme est un argument politique très précieux pour un parti qui, à la Libération, se proclame le « Parti de la Renaissance française » et reçoit un tiers des suffrages exprimés par les Français en 1945.

c) Le résistancialisme devient la mémoire dominante de la guerre. Ainsi, lors de la commémoration du 11 novembre 1945, quinze corps de combattants morts pour la France de 1939 à 1945 sont placés autour de l'Arc de triomphe, avant d'être inhumés à l'Ouest de Paris, au Mont-Valérien, qui devient le Mémorial de la France Combattante, c'est-à-dire le principal lieu de mémoire de la Résistance et de la Libération. Au cinéma, la vision résistancialiste de la guerre donne lieu à de nombreux films dont le plus célèbre est **La Bataille du rail**, réalisé par René Clément en 1946. L'image héroïque et glorieuse que la France se donne d'elle-même à la Libération est durablement acceptée par l'immense majorité des Français qui veulent oublier les heures noires de la guerre et former une nation de résistants.

2. Les mémoires occultées de la guerre

a) **Le résistancialisme laisse de côté la mémoire de la déportation.** C'est en effet un silence gêné et presque complet qui accueille **les survivants des camps d'extermination** à leur retour en France. Jeunes et isolés pour la plupart, ils ne trouvent pas leur place dans les visions alors dominantes de la guerre. Il en est de même des très nombreux prisonniers de la défaite de 1940, des réquisitionnés du Service du Travail Obligatoire ainsi que des déportés non-raciaux des camps de concentration, qui, parce qu'ils sont des vaincus et qu'ils ne sont pas des martyrs, n'ont pas non plus leur place dans la nation résistante mise en place après 1944. Grâce à l'action de nombreuses associations de déportés, **une Journée nationale de la Déportation** finit par être mise en place en 1954, mais la spécificité et les atrocités de la déportation des Juifs de France n'y sont pas commémorées, tout comme dans le film *Nuit et Brouillard* réalisé par Alain Resnais en 1956 où le mot "juif" n'est prononcé qu'une seule fois,

b) **Le mythe résistancialiste s'impose aussi à l'histoire du régime de Vichy.** *L'Histoire de Vichy* que **Robert Aron** publie en 1954 fait de Pétain un « bouclier » qui a protégé les Français pendant que De Gaulle était « l'épée » qui combattait les Allemands. Parce qu'elle occulte les heures noires de l'Occupation et ne conserve que les aspects positifs de l'action de Pétain, cette vision d'un Etat français secrètement résistant – qui est celle des acteurs mêmes du régime de Vichy – connaît un vif succès jusqu'aux années 1970. Le poids de cette représentation permet aussi de comprendre **la censure**, pendant quarante ans, **du plan de *Nuit et Brouillard*** montrant un gendarme français surveillant un camp de prisonniers juifs.

c) **La France tente d'oublier les épisodes gênants de la collaboration.** En 1953, le procès des auteurs du massacre d'Oradour-sur-Glane fait apparaître que, parmi les SS ayant fusillé ou brûlé vive la population du village, figure un bon nombre de « **malgré nous** », des Alsaciens incorporés de force dans l'armée allemande. Après leur condamnation, qui provoque un scandale en Alsace, une loi d'amnistie est votée de manière à faire oublier que des martyrs d'Oradour ont été tués par d'autres Français. Une loi plus générale, également votée en 1953, amnistie tous les faits de collaboration ayant donné lieu à des condamnations inférieures à 5 ans de prison. C'est toute la collaboration ordinaire – faite des mille et une lâchetés et des multiples renoncements que Claude Autant-Lara dénonce dans *la Traversée de Paris* (1956) – qui disparaît des mémoires de la guerre.

3. La réactivation du résistancialisme après 1958

a) **Le résistancialisme est un mythe fondateur des débuts de la V^e République.** Rien ne le montre mieux que le réaménagement du Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien, surmonté à partir de 1960 de l'emblème gaulliste de la croix de Lorraine. Revenu au pouvoir à la faveur de la guerre d'Algérie, De Gaulle a besoin du mythe résistancialiste pour se présenter une nouvelle fois en sauveur de la France. Ce thème est omniprésent dans la propagande gaulliste qui traverse les dix premières années de la V^e République.

b) **Il est ensuite mobilisé pendant toutes les années 1960.** De nombreux films lui sont en particulier consacrés : *L'Armée des ombres* réalisé par Jean-Pierre Melville en 1969 décrit les actions quotidiennement courageuses d'un réseau de résistance, tandis que *La Grande vadrouille* de Gérard Oury – sorti en salles en 1966 et resté jusqu'à ces dernières années comme le plus grand succès du cinéma français – montre deux Français, devenus résistants malgré eux, qui ridiculisent à eux seuls l'armée allemande. A destination de la jeunesse de l'époque, les manuels scolaires et

de nombreuses bandes dessinées déclinent inlassablement le thème d'une France héroïque pendant la guerre. Mais c'est avec **le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon** que le résistancialisme gaulliste atteint son apogée. Prononcé lors de la cérémonie du 19 décembre 1964, le **discours d'André Malraux** (« Entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège ») transforme l'organisateur de la résistance en chef de file de tous les morts pour la France. La mémoire gaulliste de la guerre englobe désormais toutes les mémoires du conflit.

Deuxième partie le renouvellement des mémoires de la guerre à partir des années 1970

1. Un regard différent sur Vichy et sur la Collaboration

a) La mort de De Gaulle en 1970 ouvre un « tournant mémoriel », marqué par le reflux du résistancialisme. Lorsque Georges Pompidou, qui a succédé à De Gaulle, gracie en 1971 le milicien **Paul Touvier**, déjà condamné mais en fuite depuis la Libération, il évoque les heures noires de la guerre et parle de la nécessité de « jeter le voile sur ces périodes où les Français ne s'aimaient pas ». Vingt-cinq ans après la fin du conflit, il est temps pour la France – dont un grand nombre d'habitants sont nés après 1945 – de tourner cette page de son histoire. A partir des années 1970, le mythe résistancialiste s'efface progressivement des mémoires et devient même, comme dans ***Papy fait de la résistance*** de Jean-Marie Poiré (1983), un objet de dérision.

b) 1971 est également l'année de la sortie d'un film-événement. Réalisé par Marcel Ophüls, ***Le Chagrin et la Pitié*** est un film documentaire de plus de quatre heures qui juxtapose des images d'archives de l'époque de la guerre et des interviews de Français, d'Anglais et d'Allemands qui y ont participé. La juxtaposition de ces documents renvoie une image de la France très différente de celle qui domine depuis 1945 : si quelques Français ont bien résisté à l'occupation allemande et à la politique du régime de Vichy, les plus nombreux ont subi ces dernières de manière résignée, et certains les ont même acceptées avec enthousiasme. C'est une nouvelle représentation, très peu héroïque, de la France dans la guerre qui apparaît alors.

c) L'historiographie de la guerre est renouvelée à la même époque. En 1973, *La France de Vichy*, écrite par l'historien américain **Robert Paxton** à partir des archives allemandes, montre que, loin de s'opposer à l'occupation du pays, le régime de Vichy a constamment recherché la collaboration avec l'Allemagne et que ce sont les Allemands qui ont refusé les offres françaises. A la suite de Paxton, d'autres historiens, exploitant les archives françaises ouvertes à partir des années 1980, projettent sur la période de la guerre des éclairages totalement inédits, en montrant, par exemple, que de nombreux et illustres résistants, en fait des « vichyso-résistants », ont commencé par soutenir Pétain avant de se tourner vers De Gaulle. A propos de cette mémoire longtemps refoulée et tardivement réapparue de la guerre, un autre historien, Henry Rousso, parle d'un « ***Syndrome de Vichy*** » dans la société française.

2. La mémoire de la Shoah enfin prise en compte

a) La mémoire de l'extermination réapparaît dans la communauté juive de France à partir des années 1960. Organisé à Jérusalem en 1961, **le procès d'Eichmann** permet d'entendre, pour la première fois depuis 1945, de nombreux survivants de l'extermination ; viennent ensuite les guerres israélo-arabes qui – comme l'explique **Raymond Aron** – amènent de nombreux Français à découvrir leur identité juive ; ce sont enfin les thèses des écrivains négationnistes – **les « assassins de la mémoire »** (l'expression a été forgée par l'historien Pierre

Vidal-Naquet) – qui imposent, à partir des années 1970, d’écrire et de faire connaître l’histoire de la Shoah. Constituées à partir de 1943, les archives du **Centre de Documentation Juive Contemporaine** permettent d’écrire cette histoire, mais aussi de rechercher – comme le font Serge et Beate Klarsfeld – ceux qui furent les responsables de l’extermination.

b) Le cinéma et la télévision favorisent aussi le retour de la mémoire de la Shoah. *Les Guichets du Louvre* de Michel Mitrani (1974), raconte la fuite d’une jeune fille juive lors de la rafle de juillet 1942, tandis que *Monsieur Klein* (1976) de Joseph Losey relate comment un non-juif, d’abord confondu avec un homonyme juif, puis soupçonné d’être ce dernier, est finalement arrêté et déporté avec lui vers les camps de la mort. Cette mémoire devient encore plus présente en 1979, avec la diffusion de la série américaine *Holocaust*, consacrée au récit de la déportation et de l’extermination des Juifs d’Europe. Enfin, en 1985, l’œuvre monumentale de Claude Lanzmann, *Shoah*, donne à voir, dans tous ses détails, le mécanisme implacable qui a conduit à la disparition de près de 6 millions de victimes.

c) La réapparition de la mémoire de l’extermination impose un changement de l’attitude de l’État, qui, depuis 1945, nie toute responsabilité dans la déportation des Juifs de France. En 1992, **François Mitterrand** peut encore en rejeter la responsabilité sur le régime de Vichy (celui-ci « n’est pas la République »), mais, devant l’émotion suscitée par une attitude de moins en moins tenable, son successeur, **Jacques Chirac**, reconnaît officiellement la responsabilité de l’État lors de la cérémonie commémorative de la rafle du Vel d’Hiv de 1995.

d) Ce revirement permet enfin la tenue de plusieurs « procès pour mémoire ». Rendus possibles par l’inscription dans le droit français depuis 1964 de l’imprescriptibilité des crimes contre l’humanité, ces procès permettent de juger des décennies après la fin de la guerre trois acteurs de l’extermination en donnant une dernière fois la parole à leurs victimes : un SS, **Klaus Barbie**, le chef de la Gestapo de Lyon, condamné en 1987 ; un collaborateur, **Paul Touvier**, le chef de la Milice de Lyon, condamné en 1994 ; un haut fonctionnaire, **Maurice Papon**, condamné en 1998. Dans le même temps, une « loi mémorielle » (la loi Gayssot, votée en 1990) transforme en délit la négation des crimes contre l’humanité

3. Le temps de l’ « hypermnésie »

a) De multiples mémoires de la guerre, éclatées et parfois concurrentes, se substituent désormais au mythe résistancialiste. Cet éclatement est d’abord visible dans l’espace, avec la **multiplication des mémoriaux**, qui rappellent aussi bien le souvenir de la défaite de 1940, que celui de la Libération de 1944, aussi bien le souvenir des combats de la Résistance que celui de ses martyrs, aussi bien le souvenir des massacres de civils que celui de la déportation et de l’extermination des Juifs. Mais l’éclatement est aussi visible dans le temps, avec la **multiplication des commémorations officielles**. Pas moins de six dates sont aujourd’hui consacrées au rappel du souvenir de la guerre : le 27 janvier (journée mondiale de la mémoire de l’Holocauste), le dernier dimanche d’avril (journée nationale de la Déportation), le 8 mai, le 18 juin (souvenir de l’appel du général De Gaulle), le 16 juillet (journée d’hommage aux victimes des crimes racistes) et 22 octobre (journée d’hommage à Guy Môquet et à ses compagnons).

b) Les mémoires de la guerre sont également marquées par une individualisation croissante. Instituée par Nicolas Sarkozy en 2007, la lecture obligatoire dans les établissements scolaires de la

lettre d'adieu de Guy Môquet célèbre le seul souvenir de la mort d'un garçon de 17 ans. De même, ce sont quatre exemples individuels d' « esprit de résistance » que François Hollande célèbre en 2015, lors du transfert au Panthéon des cendres de Germaine Tillon, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Pierre Brossolette et Jean Zay. C'est enfin le rappel du souvenir individuel de chaque martyr de la guerre que permet l'établissement de mémoriaux sous forme de **listes de noms**, telles qu'on les trouve depuis 2002 au Mémorial de la Shoah ou au Mont Valérien.

c) **L'émiettement des mémoires de la guerre se poursuit encore aujourd'hui**, avec les récentes mise en avant de mémoires jusque-là peu célébrées : le rôle décisif dans la libération de la France des **soldats venus des colonies** est ainsi célébré en 2006 dans le film *Indigènes*, qui est primé au festival de Cannes ; le souvenir très rarement évoqué du **génocide des Tziganes** est quant à lui rappelé dans le film *Liberté* que Tony Gatlif réalise en 2011.

Le transfert des cendres de Simone Veil au Panthéon le 1^{er} juillet 2018 l'a encore montré, les multiples mémoires de la Seconde Guerre mondiale, désormais nourries du travail des historiens, sont dominées par le souvenir du génocide des juifs et sont très éloignées du résistancialisme des années 1945-1970.

Mais la multiplication des commémorations et des mémoriaux consacrés au souvenir de la guerre impose aussi de se demander si, aujourd'hui, on n'est pas passé d'un déficit à un excès de mémoire. S'il est en effet nécessaire de se souvenir de tout, peut-on – et doit-on – tout commémorer ?